

Allianz Global Assistance est notre nouveau fournisseur de services d'assistance-voyage

Comme nous l'indiquions dans le [numéro 590](#) du bulletin *Intérêts en bref*, à compter du **3 octobre 2016**, AZGA Service Canada Inc. (Allianz Global Assistance) deviendra notre fournisseur de services d'assistance-voyage en cas d'urgence à l'étranger ou hors de la province, en remplacement de notre fournisseur actuel, Europ Assistance USA, Inc. Si votre garantie Frais médicaux ne comporte pas de services d'assistance-voyage, les demandes de règlement portant sur des frais engagés à l'étranger ou hors de la province lors d'une urgence seront également gérées par Allianz Global Assistance.

Qu'est-ce qui change?

La transition au nouveau fournisseur de services n'occasionnera aucun tracas pour vous et les participants de votre régime, car les services offerts actuellement demeureront inchangés. Nous ajouterons aux nouvelles cartes des numéros de téléphone canadiens que les participants pourront composer pour obtenir de l'assistance-voyage en cas d'urgence, mais tous les numéros de téléphone actuels demeurent valides.

Mesures à prendre

Conservez le présent bulletin *Intérêts en bref* dans vos dossiers avec vos contrats collectifs établis par la Financière Sun Life à titre de référence sur les changements précités. Ce bulletin constitue une modification contractuelle qui prendra effet le **3 octobre 2016**. La prochaine fois que vos contrats seront modifiés, le libellé contractuel sera mis à jour pour comprendre ces changements.

Information à transmettre aux participants

[Une communication](#) faisant état du changement de fournisseur de services est jointe au présent bulletin. Veuillez la transmettre aux participants. Une carte d'assistance-voyage à découper figure également dans la communication. Nous mettrons aussi à jour la carte d'assistance-voyage accessible sur le site masunlife.ca et par l'application ma Sun Life mobile pour y ajouter le nom et le logo d'Allianz Global Assistance une fois la transition terminée.

Foire aux questions (FAQ)

Nous avons mis à jour la foire aux questions figurant dans le [numéro 590](#) d'*Intérêts en bref* pour y ajouter les questions et réponses suivantes :

Q. : Les cartes d'assistance-voyage de mes employés seront-elles remplacées?

R. : D'ici la fin d'octobre, les participants de votre régime n'auront qu'à se rendre sur masunlife.ca pour imprimer une carte d'assistance-voyage mise à jour. Si des participants prévoient voyager aux alentours de la date de transition du 3 octobre 2016 ou à cette date, ils peuvent imprimer, découper et remplir la carte incluse dans la communication qui leur est destinée et l'apporter avec eux en voyage.

Q. : Mes participants n'ont pas accès à Internet/masunlife.ca. Comment peuvent-ils recevoir une version papier de leur carte d'assistance-voyage?

R. : Nous avons préparé [une communication](#), contenant une carte d'assistance-voyage, que vous pourrez transmettre aux participants. Ils pourront imprimer, découper puis remplir la carte d'assistance voyage et l'apporter avec eux.

Q. : La brochure sur les garanties sera-t-elle mise à jour?

R. : Les références à Europ Assistance USA, Inc seront remplacées par des références à Allianz Global Assistance dans votre contrat et dans les brochures lors de la prochaine modification de votre régime.

Des questions?

Veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.